



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'EURE-ET-LOIR  
3, place de la république  
28019 CHARTRES CEDEX**

**Nomination du conciliateur fiscal  
départemental et des conciliateurs fiscaux  
départementaux adjoints à la Direction  
départementale des Finances publiques d'Eure-et-Loir**

Le Directeur Départemental des Finances Publiques d'Eure-et-Loir, Administrateur général des Finances publiques,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

Décide :

**Article 1<sup>er</sup> :**

Nomme à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 M. François ALONZO, inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe, conciliateur fiscal départemental de la direction départementale des Finances publiques d'Eure-et-Loir.

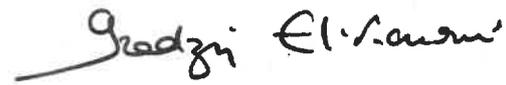
Nomme à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 Mme Sylvie COQUAND, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction départementale des Finances publiques d'Eure-et-Loir.

Nomme à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 Mme Delphine JOYEUX, inspectrice principale des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction départementale des Finances publiques d'Eure-et-Loir.

**Article 2 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'une publicité par voie d'affichage dans les locaux de la direction et sera publié au recueil des actes administratifs du département d'Eure-et-Loir.

A Chartres, le 01 septembre 2022



Gradzig EL KAROUI